

Dans ces circonstances, il est peu probable que l'expérience du socialisme en Afrique ne favorise la prospérité ou soit un remède à l'autoritarisme. Où sont les recettes publiques, la base de classes organisées et les cadres administratifs sur lesquels bâtir un État capable de planification centrale et qui caractérise toujours les socialismes actuels réels? L'échec économique et politique d'un socialisme « prématuré » risquerait de discréditer le projet pendant de nombreuses années.

Les « dictatures du développement » du type adopté par les nouveaux pays industrialisés de l'Est asiatique ne semblent pas non plus convenir à l'Afrique dans un proche avenir. Des conditions manquent pour la réalisation de ce modèle : un long passé de gouvernement bureaucratique et centralisé, une homogénéité ethnique et culturelle, une menace extérieure grave, la faiblesse des classes patronales jusque là dominantes et le parrainage d'une superpuissance généreuse appuyant un État fort et la révolution d'en haut. La Côte d'Ivoire et le Malawi pourraient être cités comme exemples de dictatures du développement; mais les deux révèlent les défauts d'un tel modèle lorsqu'un dictateur sur son déclin refuse de céder le pouvoir.

La démocratie libérale est-elle une voie praticable pour arrêter la chute, grâce à l'institutionnalisation politique et à une certaine participation populaire à la vie politique? Cela semble peu probable à première vue, puisque la démocratie libérale est généralement associée aux États capitalistes avancés et consolidés. Néanmoins, des démocraties représentatives ou primitives ont survécu pendant plus de dix ans dans des pays comme la Gambie, le Sénégal, le Botswana et l'île Maurice où les conditions objectives ne semblent pas plus faciliter la démocratisation que celles de nombreux régimes voisins autoritaires (Sandbrook 1988). Au moins, la démocratie libérale n'est pas nécessairement incompatible avec le développement rapide dans les pays à revenu inférieur.

La démocratie ne doit donc pas être écartée comme moyen de stopper ou de prévenir les tendances à la dégénérescence politique et économique réciproque, tout en protégeant les droits de la personne. Elle mérite l'attention qu'on lui accorde aujourd'hui.

Conclusion — Renforcer la capacité de gouverner

À court terme, cependant, les allégeances personnelles et le patronage continueront d'être le « ciment » qui retient de nombreux États de l'effritement et permet aux gouvernements de gouverner. Des politiques d'ajustement structurel éclairées, reconnaissant l'importance de l'État pour le redressement économique, devront tenir compte de ces exigences politiques. Elles devront donc renoncer à une certaine efficience à court terme pour renforcer les capacités de gouverner. Les bureaucraties et les politiques publiques ont des objectifs légitimes, mêmes non reconnus, autres que l'efficacité et la justice de distribution. Ce qui d'un point de vue économiste paraît comme de simples « gaspillage » ou « mauvaise gestion » peut contribuer de façon significative à préserver l'ordre et une certaine unité. La « réforme » en Afrique subsaharienne est une question beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine généralement. ■

Note : Nous n'avons publié ici, avec l'autorisation de l'Association, que des extraits des principales considérations de ces trois participants. Les versions intégrales de leurs exposés figureront dans la publication que l'Association canadienne des études africaines fera paraître sous peu.



Les principaux responsables et organisateurs de la Conférence, de gauche à droite : John O'Manique, organisateur de la Conférence, Fiona MacKenzie, du Comité du programme, le D^r Shimwaayi Muntemba du Kenya, conférencière principale, Bonnie Campbell, vice-présidente de l'ACEA, Paul Lovejoy, président de l'ACEA et Peter Fitzgerald du Comité du programme.